



CC des Portes de Rosheim (Siren : 246700744)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rosheim
Arrondissement	Molsheim
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1992
Date d'effet	01/01/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. MICHEL HERR

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	86b, place de la République
Numéro et libellé dans la voie	BP 58
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67560 ROSHEIM
Téléphone	03 88 50 47 16
Fax	03 88 49 23 07
Courriel	courrier@ccc-r.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	18 275
-----------------------------	--------

Densité moyenne 134,95

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Bischoffsheim (216700450)	3 424
67	Boersch (216700526)	2 498
67	Grendelbruch (216701672)	1 222
67	Griesheim-près-Molsheim (216701722)	2 203
67	Mollkirch (216702993)	953
67	Ottrott (216703686)	1 577
67	Rosenwiller (216704106)	707
67	Rosheim (216704114)	5 190
67	Saint-Nabor (216704288)	501

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés via le SMICTOMME</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>a compter du 01/01/2018</i>
- Autres actions environnementales <i>ouvertures paysagères à vocation pastorale sur le foncier privé communal du massif du Hohbuhl et sur les sections suivantes : - section 14 - parcelle B16 (superficie de 3 hectares) - section 15 - parcelle B5 (superficie de 7 hectares) - section 15 - parcelle E8 (superficie de 5 hectares) actions intercommunales de sensibilisation et d'animation afférentes au patrimoine naturel et paysager Sentiers Pédestres : - Création, aménagement et maintenance de sentiers pédestres d'interprétation du patrimoine paysager, naturel et culturel à vocation pédagogique dotés d'une signalétique propre dépassant le simple balisage et contiguë au cheminement : ? sentier botanique à Griesheim ? sentier « de collines en vignobles » à Rosenwiller ? sentier « les Demoiselles de Pierre » à Mollkirch</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Maison de l'enfance intercommunale : investissement et fonctionnement des équipements d'accueil ; - Organisation, animation et gestion du multi-accueil et du relais assistant(e)s maternel(le)s ; - Soutien au lieu d'accueil enfants ? parents (LAEP) à travers l'association le P'tit Abri qui le gère ; - Organisation, gestion des actions d'animations socio-éducatives faisant appel au concours d'animateurs spécialisés dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et du Contrat Territorial pour la Jeunesse visant les adolescents et jeunes adultes du territoire ; - Soutien aux initiatives de la mission locale en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 25 ans du territoire de la CCPR.</i>
Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
est déclaré d'intérêt communautaire le gymnase intercommunal du collège 19 rue du Neuland à Rosheim - aménagement, gestion et maintenance du city stade du gymnase intercommunal à Rosheim - aménagement, gestion et maintenance des agrès et sols souples des aires de jeux du territoire déclarées d'intérêt communautaire (1 par commune) - boersch : rue du stade - bischoffsheim : à proximité du centre de congrès - grendelbruch : rue de la victoire - griesheim : rue du moulin - mollkirch : à proximité de la rue de l'église - ottrott : avenue des myrtilles - rosheim : rue du président coty - rosenwiller : rue du wisch - saint- nabor : rue des remparts

- Activités péri-scolaires

- Organisation et animation des ALSH péri et post-scolaires et des centres aérés du territoire ;

- Activités culturelles ou socioculturelles

activités culturelles : participation à l'organisation du festival de musique "les résonnantes" - soutien à l'enseignement musical : soutien à l'école de musique des portes de rosheim

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration, suivi, modification et révision du SCOT du Piémont des Vosges par adhésion au Syndicat Mixte du Piémont des Vosges

- Schéma de secteur

- Organisation des transports non urbains

gestion d'un service de transport à la demande en liaison avec les EPCI voisins

- Etudes et programmation

Elaboration et suivi d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement du territoire et des contrats en découlant - Participation au Pays Bruche Mossig Piémont par adhésion à l'association du Pays Bruche Mossig Piémont ;

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Organisation, développement et promotion du tourisme par : - le fonctionnement de l'office de tourisme intercommunal, - l'institution et la gestion de la taxe de séjour au réel sur son territoire, - l'aménagement, maintenance, organisation, animation et gestion de pôles touristiques remarquables : - maison cantonale du tourisme ;
- maison de la manufacture d'armes blanches à Klingenthal ; - Mont Saint-Odile : à ce titre, la communauté de communes des Portes de Rosheim est habilitée, dans le cadre de cette compétence, à conventionner avec les communautés de communes concernées selon les dispositions de l'article L5211-56 du CGCT ; - la reconversion de l'ancienne voie ferrée Rosheim-Saint-Nabor en voie verte ; - la consolidation et mise en tourisme des ruines de l'abbaye de Niedermunster.

Infrastructures

- Pistes cyclables

création aménagement et maintenance des pistes cyclables du territoire : - rosheim-griesheim - rosheim-bischoffsheim - griesheim-innenheim

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques (fibre optique) via le concessionnaire régional

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	PETR du Piémont des Vosges (200086197)		61 512
67	SM des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (256701152)	SM ouvert	937 950
67	SM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de Molsheim et environs (200051878)	SM fermé	102 200
67	SMO à la carte "Agence territoriale d'ingénierie publique" (200052546)	SM ouvert	702 251

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)